

Procès verbal de l'assemblée de la CT, le lundi 29. Mars 2021 à 20.00 heures

1. Bienvenue

Marco souhaite la bienvenue aux délégués présents par Zoom.

GR Nord-Ouest : Marco Rella / GR Bern : Caroline Meier / GR Grisons : absent / GR Lémanique : Benoit Gertsch / GR Suisse Orientale : Andreas Schiess / GR Plaine du Rhône : absent / GR Romand : Silvia Nicole / GR Seerücken : absent / GR Valais : Simon Studer / GR Wyland : Irène Heller / GR Suisse Centrale : Béatrice Schmucki / Délégués des juges : Johann Beeli / Président de la SSDS : Ruedi von Niederhäusern

2. Procès verbal du 19.08.2021

Selon le dernier procès verbal, il ne reste pas de points ouverts à traiter. Le procès verbal est approuvé avec 9 voix.

3. Lettre ouverte de Marion Zimmermann à l'attention de la CT

La lettre ouverte de Marion Zimmermann à l'attention de la CT a été discutée et sera traitée en conséquence.

4. Requête d'Urs Imhof concernant une modification de la mise en œuvre du Championnat Suisse

La proposition d'Urs Imhof est discutée.

Selon les discussions au sein de la CT, rien ne devrait être fondamentalement changé. Les 50 chiens qualifiés en classe 3 pour les CS devront être maintenus avec un nombre inférieur, la pression sur les épreuves de qualification serait plus grande puisque seul un petit nombre d'équipes pourront obtenir les points nécessaires pour les CS.

Il devrait également être possible de participer avec tous les chiens qualifiés sans limiter deux chiens par conducteur.

L'annulation de la classe 2 au CS serait mauvaise pour la société et nuira à la bonne cohésion du groupe. La CT est d'avis que la classe 2 reste très importante lors d'un CS et devrait être réévaluée en conséquence avec un titre Champions Suisse Classe 2 officiel.

L'exécution d'un "Brace ou Drive " n'est pas une option et ne réduirait pas le grand nombre de moutons nécessaires – augmenterait-le nombre nécessaire de moutons.

En cas de problème quant à la réalisation d'un CS, les groupements régionaux concernés devraient demander de l'aide à d'autres GR rapidement. Un tel événement doit être planifié bien à l'avance (1 à 2 ans à l'avance / terrain – moutons etc). Par conséquent, il devrait être clarifié rapidement si le terrain, les moutons et les bénévoles sont disponibles ou s'ils sont encore à compléter.

Le Championnat suisse doit rester une fête pour toute la SSDS et ses environs qui devrait s'étendre sur trois jours. L'ampleur de ce championnat est déterminée par le GR concerné et doit être réalisé et célébré en fonction d'après leur possibilité.

Les délégués techniques de la CT sont chargés de retourner dans leurs groupements pour discuter de la proposition. Lors de la prochaine assemblée les commentaires seront recueillis et discutés.

5. Demande et décision concernant la suppression d'institutrice de Béatrice Brändli

Une lettre de Béatrice Brändli est parvenue dans laquelle elle se plaint de la suppression de son poste d'institutrice.

Andi et Trix ont fait un gros effort pour épurer la liste de formateurs et ont informé les candidats qui devaient suivre un cours pour ne pas être supprimés.

Par conséquent, aucune exception ne sera faite et Andi contactera Béatrice par courrier. Elle a la possibilité d'assister au cours d'aspirants le 27.04.21 via Zoom pour récupérer son statut d'institutrice.

6. Info sur le calcul des points pour le CS 2021

Marco informe de l'état d'avancement du calcul. Avant le prochain Trial, la liste est mise à jour. La liste de points 2020 sera rouverte pour rajouter les résultats des épreuves 2021.

7. CS/CE

Info GR Romand Silvia Nicole : les préparations des CS sont en cours – on avance comme prévu, les contrats concernant le terrain, la restauration, les moutons, etc. sont réglés. Silvia remercie les personnes qui ont déjà proposé leur aide.

Johann demande si les juges suisses ont déjà été sollicités au cas où aucun juge étranger (Corona) ne pourrait entrer en Suisse (Heinz a accepté d'être notre juge remplaçant).

Info CE : Ruedi von Niederhäusern n'a pas encore reçu de réponse. D'après les dernières nouvelles, le CE devrait avoir lieu.

8. Prochaine assemblée

17 août 2021 à 20h00

Pour le procès verbal : Irène Heller